

MAZIÈRES-EN-GÂTINE

« Les élèves doivent partir une fois à l'étranger pendant leur scolarité »

Sylvie Jacquet Gallo, principale du collège Roger-Thabault, revient sur le premier trimestre qui vient de se terminer.

En quoi consiste le programme des différents niveaux scolaires ?

Sylvie Jacquet Gallo : « Il comprend quatre parcours : éducatif citoyen ; éducation artistique et culturelle ; santé ; avenir. Chaque niveau va faire des actions en lien avec ces parcours. »

Quel type d'actions ?

« Pour les 6^e, il y a eu le séjour d'intégration. En janvier, ce sera un travail autour de la bande dessinée avec un dessinateur, une sortie à Angoulême. Les 5^e auront un travail autour de l'architecture, avec à l'appui une visite du château de Langeais. Les 4^e reviennent d'un échange sur le sport, en Allemagne, un parcours citoyen avec la visite de Berlin. En avril, nous recevons les élèves allemands. Pour le parcours avenir, la visite du lycée de Parthenay ; une sensibilisation sur les risques auditifs ; les 4^e hispanisants iront en Espagne.

« L'idée est que tous les élèves partent une fois à l'étranger pendant leur scolarité. Nous avons une ouverture à l'étranger depuis trois ans. Les 3^e vont finir le projet Pologne avec une exposition en mai. Dans le cadre du devoir de mémoire, un voyage à Oradour-sur-Glane est prévu. Une visite au Pôle universitaire niortais. Puis le projet « émancipation de la femme » ».

D'autres projets en cours ?

« Une correspondance avec une

école du Togo, en lien avec le jumelage Mazières Agou-Yiboé. Un partenariat pour accompagner nos jeunes syriens. Des bénévoles viennent nous soutenir pour faire progresser les enfants dans la langue... Puis nous avons la chorale avec 44 élèves. »

Que pensez-vous du dispositif pour accompagner les devoirs à l'école, annoncé par Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale ?

« Il s'agit de permettre aux élèves de faire leurs devoirs au collège et de bénéficier d'une aide ; pratiquement 30 % des élèves se sont inscrits. Au collège Roger-Thabault, cela fait longtemps qu'une aide aux devoirs s'effectue avec la conseillère principale d'éducation. Depuis le début de l'année, une heure d'étude dirigée obligatoire est en place pour tous les niveaux et par classe entière. Les « devoirs faits » s'en différencient car ce sont des études volontaires sur inscription. Maintenant, il faut inciter les élèves à venir, faire des groupes de 10 pour un adulte ; avec les Assedu, des professeurs et trouver une personne en service civique (la demande est lancée...) Le problème, dans un collège rural, c'est que les élèves sont tributaires des transports en commun, pour assurer des études entre 17 heures et 18 heures... »

Dans un autre registre, allez-vous proposer un menu végétarien ?

« Pour commencer, une fois par mois, la demande a été faite à notre cuisinier. »



Sylvie Jacquet Gallo, principale du collège Roger-Thabault.